

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

commerce, par l'orgueilleuse opinion qu'ils annoncent d'eux-mêmes, quo par l'ineptie qu'ils pronvent, dès qu'on en exige quelque travail ou si faible plus que de la mémoire. C'est aux vrais gens de lettres que sont d'us les grands biens qui font fleurir les empires; c'est la communication de leurs lumières qui forme l'éducation des citoyens, des hommes d'état et des grands rois. Tandis que le luxe, l'opulence, et tous les vices répandaient leur poison pour corrompre les villes, et les campagnes, les gens de lettres opposent le frein de l'honneur et des principes, rappellent la lumière parmi les ténèbres, encouragent les vertus, sauvent du précipice ceux qui chancelent au bord de l'abîme, font rougir les méchants et les confondent. Le zèle qui les livre à un travail ingrat et périlleux pour eux-mêmes, donne la subsistance à des milliers de familles. Athènes, dans les jours de sa décadence, conservait de la réputation, parce qu'il existait encore dans son sein des hommes éclairés. BOUVET DE CRESSÉ.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 23 AOUT 1850.

Nous différons forcément l'insertion de quelques articles éditoriaux et autres.

BULLETIN.

La Ligue et ce qu'on espère son organe au parti libéral.—Obstruction sur le projet de réciprocité commerciale.—Le socialisme dans le Nouveau-Monde.—Nouvelles de l'étranger.

La Ligue, qui depuis plusieurs mois est presque à l'état de mythe, toute silencieusement, à ce qu'il paraît, d'obscures transactions à l'effet d'amener une confédération des provinces, qu'elle ne représente à aucun titre. Le Bas-Canada—qui est le point de mire de cette exploitation politique, et dont la grande masse des habitants, aurait le plus à souffrir d'une union fédérative.—le Bas-Canada particulièrement, n'entendit jamais s'en remettre à la Ligue de ses intérêts à venir. Au reste il n'aurait à voir dans les membres de cette association que des noms hostiles ou du moins impopulaires.

Pourquoi donc la Gazette préconise-t-il sans cesse et la Ligue et sa prétendue popularité?

Serait-ce en sa qualité d'organe avoué des quelques partisans de la fédération? mais ce n'est pas assez pour donner à la Gazette le droit de mettre au rang des réalités les rêves dont elle se berce; mais il n'est pas vrai que les provinces anglaises de l'Amérique du Nord ou, si l'on veut, le Canada, dont la Gazette dit avocasser la cause, ait réclamé cette amalgame qu'elle nous prépare, ou qu'il ait seulement accordé son adhésion aux manifestes dont il a été le sujet.

A ne partir que de ce point, on arrive aisément à constater la valeur intrinsèque des encouragements prodigués à la Ligue par le Montréal Gazette, ainsi que des longues phrases de ce journal dans l'intérêt de la conjuration dont elle entrecèle les provinces anglaises, par une imitation exacte du mode annexioniste.

Nous appuyons sur ces remarques, non à cause de la Ligue elle-même, dont le public canadien n'a pas encore eu lieu de craindre l'influence, mais afin de montrer combien est fragile la base sur laquelle la Gazette appuie son système à la fois subversif de nos institutions, auxquelles nous ne demandons pas à en substituer de nouvelles, et injurieux au peuple entier de la province anglaise. La Gazette veut imposer un plan qui la séduit, sans même lui demander ce qu'il en pense. Et nous croyons avoir d'autant plus raison de rappeler ces choses, qu'en ce moment encore, la Gazette désireuse d'obtenir, si elle le peut, la déchéance du ministère et la ruine du parti libéral qui le soutient, se prévaut avec un

siéux digne d'une cause plus honnête, de la haute puissance de la Ligue dont elle veut apparentement faire le croque-mitaine de l'un et de l'autre.

Dans cette idée, la Gazette annonce que la session qui vient de finir est pour le parti libéral la dernière de celles où il lui aura été donné de triompher sur ses adversaires, et que la prochaine, qui arrivera en février 1851, sera l'époque de sa disparition de la scène; événement qui aura pour conséquence d'ensevelir plusieurs membres de la majorité ou de l'administration, "dans un éternel oubli." La Gazette ajoute que c'est ainsi que se sont arrangés les ministères avec leurs adhérents principaux. Ces faits, d'ailleurs, peuvent être consignés dans les colonnes du Montréal Gazette, sans l'être pour cela dans le livre du destin.

Des organes importants de la presse américaine se prononcent formellement contre le projet de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada. Ce qu'il nous a été donné de connaître des discussions publiques qui ont eu lieu au congrès sur cette matière, ne nous convainc pas que la mesure soit définitivement manquée, mais nous assure d'avance que la passation n'en pourra être obtenue qu'à des termes extrêmement favorables aux intérêts du négoce américain. Nous participerons sans doute aux bénéfices à en résulter, mais il ne sera point du que Jonathan aura fait ce marché exclusivement à notre avantage; il y aurait sans doute folie à le prétendre.

Un journal de New-York observe que le socialisme a sourdement pénétré dans la capitale de ce nom et qu'il y a fait des prosélytes dont les systèmes vagues et indéfinis comme la chose qu'il professent, ne fait point fortune. Il est assez extraordinaire en effet que ce mot, sur lequel déjà les esprits se bécotaient, ait produit justement ce qui le fait menacer ruine: le conflit des opinions et la diversité des plans conçus pour lui donner existence. Avec le Globe de Toronto nous serions embarrassés de trouver une définition du socialisme qui pourrait convenir à cette bigarrure d'utopies qu'il enfante, car il est interprété par ses adeptes à peu près comme certains journaux de ce pays entendent le gouvernement responsable, et ceci n'aide nullement à la définition de l'un ou de l'autre. Nous nous proposons de tenir nos lecteurs au courant des progrès que pourrait faire la doctrine socialiste dans le Nouveau-Monde.

La nouvelle est parvenue par quelques journaux d'Europe d'une sanglante défaite essuyée par les Russes en Circassie. Le courage et l'énergie persévérante des Circassiens résiste avec des alternatives de succès et de revers aux armées sans cesse renouvelées que leur puissante ennemie leur oppose. Ils reprennent même l'offensive. Cette lutte est héroïque, mais sa durée même est un désastre pour le pays qui sert de théâtre à cette guerre d'extermination. Quant à l'issue elle n'en saurait être douteuse si l'on en juge par l'inégalité des forces belligérantes.

La Pologne, dit une feuille Allemande, va être plongée dans un sommeil dont elle ne se relèvera plus. La noblesse Polonoise est tournée à l'aristocratie et prête ses adhésions au gouvernement Russe. Mais elle ne le fait que par la conviction de l'impossibilité de toute tentative d'indépendance future. Le czar s'est résolu à faire des concessions aux Polonais; mais, comme nation, ils n'en ont rien à attendre.

Nous apprenons, par une lettre particulière, que M. T. Ducher, prêtre de ce diocèse, est arrivé heureusement à Lyon, où il devait séjourner quelque temps pour suivre les traitements d'un médecin distingué de cette ville. Delà, M. Ducher se proposait de voyager à petites journées dans le midi de la France dont le climat est plus convenable à sa santé. Nous faisons des vœux pour que cet excellent prêtre recouvre bientôt une santé parfaite afin de pouvoir reprendre son ministère parmi ses compatriotes qu'il n'a quittés qu'à regret. On sait que le zèle digne prêtre a épuisé ses forces dans les laborieuses et pénibles missions des chuntiers.

[Nos lecteurs prennent tant d'intérêt à la belle œuvre des missions qui est la leur, puisqu'elle est soutenue par leurs aumônes, qu'ils hont sans doute avec plaisir l'extrait suivant d'une lettre du R. P. Laverlochère qui leur est si bien connu. Nous le ferons suivre de quelques lignes d'une lettre du R. P. Garin, qui nous donne des nouvelles de la mission des Montagnais dans le Golfe St. Laurent. Nous aurions désiré donner aussi des nouvelles de la Mission chez les Sauvages de St. Maurice, d'où le R. P. Bourassa, O. M. I., est de retour depuis une quinzaine de jours, mais nous manquons de renseignements pour le présent.

Il est toujours beau le spectacle offert par les Missionnaires Catholiques. L'activité de leur zèle, le généreux dévouement avec lequel ils s'élancent à des centaines de lieues, au sein de contrées les plus Sauvages, pour y porter la bonne nouvelle, sont les mêmes aujourd'hui que lors de la primitive église. Et prouve que la vitalité du catholicisme est aussi forte maintenant qu'au temps même des premiers prédicateurs de l'Evangile.]

Lettre du R. P. Laverlochère, O. M. I.

Des bords de la Baie d'Hudson, 1 juillet 1850.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Quelque pressé que je sois, je ne puis laisser échapper une occasion qui se présente, sans vous écrire quelques mots pour vous faire part des premiers résultats de ma mission de cette année. . . . Je suis arrivé sur les bords de la Baie d'Hudson le vingt-un juin, après avoir donné deux jours de mission à Wattawang, onze à Témiskaming et sept jours à Abitibi. De ce dernier poste, nous sommes descendus à Moosé, distance de 490 milles, sur une effrayante rivière, dans un tout petit canot. Une quarantaine de sauvages nous accompagnait. Arrivés à la mer, ils ont stationné huit jours au poste, où je leur ai donné la mission en même temps qu'aux autres sauvages, qui s'y étaient réunis d'ailleurs. J'ai baptisé une vingtaine d'adultes et une quarantaine d'enfants dont quelques-uns sont déjà au ciel. Vous serez sans doute bien aise de connaître les circonstances qui ont accompagné le baptême d'un de ces derniers, d'autant plus qu'elles ont été l'occasion qui a procuré le même bonheur à plusieurs autres. Je finissais mon action de grâces après la messe, (c'était une messe votive de Marie Immaculée); je me disposais à aller prendre mon déjeuner, lorsque sortant de l'appartement où je faisais mes exercices, je vis une femme indienne tout éplorée s'adresser à moi dans la Factorerie. Le docteur ne comprenant pas son langage, me demanda ce qu'elle voulait. Alors je m'approche d'elle et elle me dit: *namarila nésé balso*. "C'en est fait! Il ne respire plus!" Je m'informe de qui elle veut parler, j'apprends qu'il est question d'un petit enfant et qu'il n'est pas baptisé! Je me dirige aussitôt au lieu où gisait l'infortunée petite créature. Le père et la mère pleuraient. Infortunés, leur dis-je, vous pleurez la perte de son corps, et moi je pleure le sort de son âme. Pourquoi ne m'avez-vous pas averti? Il serait heureux avec le grand Esprit, et il ne le verra jamais! Où l'avez-vous mis? On me le montre; je m'approche, je l'examine. O bonheur! il respirait encore! Je saisis un vase plein d'eau et prononçant les paroles sacramentelles, je le régenère au nom du Père, du Fils et du St. Esprit. O mon R. Père, c'est dans ces moments que le pauvre missionnaire oublie ses fatigues; Marie, notre auguste patronne, ne bous pas à ses faveurs; elle avait unifié l'oreille aux prières des âmes pieuses unies à celles de son indigne serviteur; elle pria son fils adorable; dès que l'eau sainte eut coulé sur le front du pauvre moribond, il parut revenir à la vie. Le bruit s'en répandit bientôt. Il y avait encore une douzaine d'enfants non baptisés que leurs parents ne voulaient pas m'apporier, car un bruit diabolique circulait parmi eux et leur faisait croire que leurs enfants mourraient aussitôt que la robe noire les aurait baptisés. Le même jour j'en baptisai onze, et le lendemain, le douzième me

fut apporté par son père lui-même. J'ai eu aussi la consolation de recevoir l'aljuration d'un protestant, à l'article de la mort. Depuis plus de quinze jours, il demandait sans cesse si je n'arrivais pas. A peine arrivé, je vais auprès de son lit et dès qu'il m'aperçut: "Monsieur, me dit-il, soyez le bien venu, il y a longtemps que je vous attendais." Je le priai de réciter son Credo; quand il en fut à ces paroles: "Je crois la sainte Eglise catholique," je lui demandai à quelle église il appartenait. A l'Eglise d'Ecosse, me répondit-il. Eh bien! croyez-vous que l'Eglise d'Ecosse soit l'Eglise catholique? Non, me dit-il, car on nous a toujours représentés l'Eglise catholique comme la plus mauvaise de toutes les Eglises, et c'est en réfléchissant sur ces paroles du symbole, que j'ai compris que nous ne pouvions les prononcer sans nous condamner. Cette franchise d'une âme près de partir devant son juge me frappa vivement, je vis alors clairement pourquoi tant de pauvres âmes ferment les yeux à la lumière. . . .

Vous comprenez, mon R. Père, avec quelle reconnaissance mon cœur se rappelle le souvenir de toutes les personnes qui par leurs aumônes et leurs prières, me donnèrent les moyens de procurer le salut à tant d'âmes abandonnées. Que le Dieu des miséricordes leur donne le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre!

Lettre du R. P. Garin, O. M. I.

Mingan, 7 juillet, 1850.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le capitaine d'une goélette qui se rend à Québec, veut bien m'accorder une demi-heure de retard pour me donner le temps de vous écrire. J'en profite à la hâte.

Après avoir été longtemps retardé à Québec, j'étais enfin parti, quand une tempête qui a brisé notre gouvernail m'a encore retenu à Berthier. Depuis lors notre voyage a été assez heureux. Nous avons mouillé aux Sept Îles où nous avons été retenus un dimanche, ce qui m'a procuré le bonheur de célébrer la messe dans notre nouvelle chapelle, que j'ai trouvée charmante. Une douzaine de familles Sauvages se trouvaient au poste, elles se sont estimées bienheureuses de cette rencontre. Après avoir offert le saint sacrifice de grand matin, nous levâmes l'ancre, et comme nous sortions de la baie, nous rencontrâmes la goélette de la compagnie qui se rendait au poste. A bord de cette goélette se trouvait le P. Arnaud que je désespérais de rencontrer. Il n'est pas nécessaire de vous dire quelle fut notre joie mutuelle! Je trouvais le pauvre père bien exténué et bien affaibli, mais la joie de la réunion l'eut bientôt rétabli; nous arrivâmes en parfaite santé à Masquaro.

La première cérémonie fut de donner un nom au Père Arnaud, qui faisait sa première visite à nos Sauvages. Vous savez que ceux qui ont l'honneur de prêcher aux vrais hommes ne pourraient porter un nom vulgaire, il a donc fallu lui donner un nom plus convenable. Vous l'appellerez *Kavishka musht*, c'est-à-dire, la voix de l'éclair. Après notre mission qui n'a pas eu d'incidents remarquables, les Sauvages de Masquaro nous ont conduits à Mingan dans de petites berges américaines, qui marchent comme des dauphins. Nous avons eu beaucoup d'agrément dans notre voyage. Nous avions un cortège de triomphateurs; nous vivions de chasse et de pêche, rien de plus beau le soir autour des grands feux de voir une quinzaine de familles Sauvages faisant cuire leur gibier, leurs loups-marins, etc. Le P. Arnaud trouvait chez bien plus poétique que les marais et les Maringonius de la Baie d'Hudson. Nous avons mis quatre jours pour nous rendre à Mingan. Ici, nous sommes parfaitement bien, grâce aux soins de M. Cumeau et de son excellente famille. Jamais peut-être on n'a tant vu de Sauvages à Mingan. Plusieurs qui avaient émigré au Labrador, sont revenus pour profiter des missions et tous nos Sauvages de Masquaro nous ont suivis ici pour assister à une seconde mission, en sorte que notre chapelle est trop petite et qu'un bon nombre sont obligés de rester dehors. Aujourd'hui dimanche a eu lieu la communion générale, plus de cent personnes se sont approchées de la table sainte. Nous pensons par-

tir après demain si le vent est favorable, pour faire les missions qui nous restent.

Adieu, tout à vous, A. M. GARIN, O. M. I.

(Pour les Melanges Religieux.)

Evêché de Montréal, 19 août 1850.

Monsieur l'Editeur,

Les Mystères de Paris d'Eng. Sue, imprimés d'abord dans les Feuilletons des journaux anti-chrétiens, et anti-sociaux, puis reproduits en volumes, furent dénoncés dans toute l'Europe par les hommes honnêtes et consciencieux, même en dehors de l'Eglise Catholique. Indépendamment de l'indignation excitée contre ce vile romancier qui foule aux pieds toute idée de pudeur, de justice, et d'honnêteté, le bon goût avait à déplorer de voir l'argot des prisons et des bagnes envahir la littérature française; et ce laisser-aller semble vouloir faire de la langue française un ne sait quelle langue conventionnelle qu'on n'entend parler nulle part, et qu'on ne trouve point dans les bons écrivains, qui, se respectant eux-mêmes, honorent leurs lecteurs, et marchent sur les traces des auteurs classiques qui restent toujours les vrais modèles d'une saine littérature. Ainsi la forme répugne presque autant que le fond, dans cet ouvrage qui ne s'adresse ni à l'esprit, ni à la raison, ni au cœur, mais uniquement aux passions et aux passions les plus vives, les plus étonnées, qu'il a flattées et soulevées, hélas! dans tant de pauvres dupes. Dans ce roman, comme dans tous les autres, Eng. Sue, de même que cette tourbe de romanciers qui ont inondé la France d'ouvrages obscènes et irréligieux, a mis résolument de côté toute retenue, et tout respect pour le public: il s'agissait d'ailleurs de flatter les masses, les débauchés, les esprits légers, et le Journal des Débats lui payait des sommes énormes pour offrir chaque matin cette triste pâture à ses milliers de lecteurs. C'est ainsi que, depuis une dizaine d'années surtout, le feuilleton s'est donné la mission de verser à tous, goutte à goutte, ce poison mortel, qu'un petit nombre comparativement recevait, quand les romans à la mode ne paraissent que par volumes. Or, les romans-feuilletons d'Eng. Sue ont le triste mérite de dépasser, en immoralité et en haine impie contre la religion, l'Eglise, le sacerdoce, les œuvres catholiques, tout ce qui s'était vu jusqu'à ce jour, au mépris de toute convenance et de toute pudeur. Si on n'était affligé de tant de scandale, on serait tenté de se réjouir en voyant le parti anti-catholique se démasquer à ce point. C'est la réflexion de la Bi-bliographie Catholique dont je me sers pour faire connaître ces honteux romans que l'avenir qualifie d'écrits admirables, plus d'une haute morale. Ce n'est pas le jugement qu'en porte en Europe la partie saine de la société. Les hommes honnêtes, de tous les partis, s'alarmèrent en voyant l'avidité d'un grand nombre de lecteurs pour ces écrits révoltants; les principaux journaux s'élevèrent avec force contre les résultats désastreux, pour la famille et la société, de ces productions enfantées par une imagination en délire.

C'est qu'en effet, quand on voit le talent se prostituer en propagant l'irréligion et la dépravation des mœurs, on ne saurait se contenter d'une silencieuse et méprisante désapprobation. Mais si les Mystères de Paris excitaient l'indignation, le Juif Errant qui parut ensuite dans le feuilleton du Constitutionnel souleva un tel déluge dans toute la France, et même en Angleterre, que ce roman monstrueux mourut pour ainsi dire en naissant: cet admirable écrit fut étouffé sous le poids du mépris général. — Néanmoins ce roman a fait des dupes, et il en fait encore, car l'ignorance, les préjugés et la haine se repaissent des plus vils aliments. Puisque l'occasion s'en présente, il est bon de mettre en garde ceux qui, sur le billet de haute recommandation que l'Avenir vient de donner aux admirables écrits d'Eng. Sue, seraient tentés d'aller y puiser la haute morale que ce journal y trouve pour son compte.

Un citoyen respectable de cette ville, me disait hier: "Je n'ai jamais lu les écrits d'Eng. Sue, mais puisque l'Avenir en fait de si grands

les yeux tournés vers quelque étoile polaire, marchant avec indifférence sur les riches moissons de la réalité!

A vous, braves pères qui prolongez la veille pour nourrir la famille; pauvres veuves pleurant et travaillant auprès d'un berceau; jeunes hommes acharnés à vous ouvrir dans la vie une route assez large pour y conduire par la main la femme choisie; à vous tous, vaillants soldats du travail et du sacrifice!

A vous enfin, quelque soient votre titre et votre nom, qui aimez ce qui est beau, qui avez pitié de ceux qui souffrent, et qui marchez dans le monde comme la vierge symbolique de Byzance, les deux bras ouverts au genre humain!

... Ici, je suis subitement interrompu par des pépiements toujours plus nombreux et plus élevés. Je regarde autour de moi... ma fenêtre est entourée de moineaux qui picorent les miettes de pain que, dans ma méditation distraite, je viens d'égrener sur le toit.

A cette vue, un éclair de lumière traverse mon cœur attristé. Je me trompais, tout à l'heure, en me plaignant de n'avoir rien à donner; grâce à moi, les moineaux du quartier auront eu leurs étreintes!

Midi. On frappe à ma porte; une petite fille entre et me salue par mon nom. Je ne la reconnais point au premier abord; mais elle me regarde, sourit... Ah! c'est Paullette! Mais depuis six mois que je n'avais vue, Paullette n'est plus la même: l'autre jour c'était un enfant, aujourd'hui c'est presque une jeune fille.

Paullette est maigre, pâle, pauvrement vêtue; mais c'est toujours le même œil bien ouvert et regardant droit devant lui, la même bouche souriant à quelque mot comme pour solliciter votre amitié, la même voix un peu timide et pourtant caressante. Paullette n'est point jolie, elle passe même pour laide; mais moi je la trouve charmante.

Peut-être n'est-ce point à cause de ce qu'elle est, mais à cause de moi. Paullette m'apparaît à travers un de mes meilleurs souvenirs.

C'était le soir d'une fête publique. Les illuminations faisaient courir leurs cordons de feu le long de nos monuments; mille banderoles flottaient aux vents de la nuit; les feux d'artifice venaient d'allumer leurs gerbes de flammes au milieu du Champ-de-Mars. Tout-à-coup, un de ces inexplicables terreurs qui frappent la folie des multitudes s'abat sur les rangs confondus et pressés; on crie, on se précipite; les plus faibles trébuchent, et la foule égarée les écrase sous ses pieds convulsifs. Echappé par miracle à la mêlée, j'allais m'éloigner, lorsque les cris d'un enfant près de périr me retiennent; je rentre dans ce chaos humain, et, après des efforts inouïs, j'en retire Paullette au péril de ma vie.

Il y a un an de cela; depuis, j'avais revu la petite deux fois à peine, et je l'avais presque oubliée. Mais Paullette à la mémoire des bons cœurs; elle vient, au renouvellement de l'année, m'offrir ses souhaits de bonheur. Elle m'apporte, en outre, un plant de violettes en fleurs; elle-même, l'a mis en terre et cultivé;

c'est un bien qui lui appartient tout entier, car il a été conquis par ses soins, sa volonté et sa patience.

Le violon (!) a fleuri dans un vase grossier, et Paullette, qui est cartonnrière, l'a enveloppé d'un cache pot en papier verni, embelli d'arabesques. Les ornements pourraient être de meilleur goût, mais on y sent la bonne volonté attentive.

Ce présent inattendu, la rougeur modeste de la petite fille et son compliment bêtifié, dissipent, comme un rayon de soleil, l'espace de bronillard qui m'enveloppait le cœur; mes idées passent brusquement des teintes plombées du soir aux teintes les plus roses de l'aurore; je fais assez voir Paullette et je l'interroge gaiement.

La petite répond d'abord par des monosyllabes à mes phrases; mais bientôt les rôles sont renversés, et c'est moi qui entrecoupe de courtes interjections ses longues confidences. La pauvre enfant mène une vie difficile et laborieuse. Orpheline depuis longtemps, elle est restée, avec son frère et sa sœur, à la charge d'une vieille grand-mère qui les a élevés de misère, comme elle a coutume de le dire. Cependant Paullette l'aide maintenant dans la confection du cartonnage, sa petite sœur Perrine commence à coudre, et Henri est apprenti dans une imprimerie. Tout irait bien sans les pertes et sans les chômages, sans les hubis qui s'usent, sans les appétits qui grandissent, sans l'hiver qui oblige à acheter son soleil!

(1) Violon commun. On appelle aussi violon la girouette.

Paullette se plaint de ce que la chandelle dure trop peu et de ce que le bois coûte trop cher. La cheminée de leur mansarde est si grande qu'une filonarde y produit l'effet d'une allumette; elle est si près du toit que le vent y renvoie la pluie et qu'on y gèle sur l'âtre en hiver; aussi y ont-ils renoncé. Tout se borne désormais à un réchaud de terre sur lequel eut le repas. La grand-mère avait bien parlé d'un poêle marchandé chez le revendeur du rez-de-chaussée; mais celui-ci en voulut sept francs, et les temps sont trop difficiles pour une pareille dépense; ils se sont, en conséquence, résignés à avoir froid par économie.

A mesure que Paullette parle, je sens que j'ors de plus en plus de mon abattement chagrin. Les premières révélations de la petite cartonnrière ont fait naître en moi un désir qui est bientôt devenu un projet. Je l'interroge sur ses occupations de la journée, et elle m'apprend qu'en me quittant elle doit visiter, avec son frère, sa sœur et sa grande mère, les différentes pratiques auxquelles ils doivent leur travail. Mon plan est aussitôt arrêté: j'annonce à l'enfant que j'irai la voir dans la soirée, et je la congédie en la remerciant de nouveau.

Le violon a été posé sur la fenêtre ouverte, où un rayon du soleil lui souhaite la bienvenue; les oiseaux gazouillent alentour; l'horizon s'est éclairci, et le jour, qui s'annonçait si triste, est devenu radieux. Je parcours ma chambre en chantant, je m'habille à la hâte, je sors.

Trois heures. Tout est convenu avec mon voisin le fumiste: il répare le vieux poêle que j'avais remplacé, et me répond de le rendre tout neuf. A cinq heures nous devons partir pour le poser chez la grand-mère de Paullette.

Minuit. Tout s'est bien passé. A l'heure dite, j'étais chez la vieille cartonnrière encore absente. Mon Piémontais a dressé le poêle tandis que j'arrangeais, dans la grande cheminée, une douzaine de belles bûches empruntées à ma provision d'hiver. J'en serai quitte pour m'échauffer en me promenant, ou pour me coucher plus tôt.

(A continuer.)

PENSÉES.

La vie nous parait courte et les heures longues; nous voudrions allonger la chaîne et rétrécir les anneaux.

Aimer ses semblables, c'est l'unique recette contre le vide, l'inquiétude et l'ennui; c'est l'antidote des passions dévorantes.

Parlassiez-vous des antipodes à l'égoïste, il vous ramènerait à son moi!

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

Celui qui met toute son application à s'amuser toujours, s'expose à s'ennuyer longtemps.

MARCHÉ BONSECOURS.

Vendredi, 6 août 1850.

PRIX DES DENREES.

Table listing various food items like flour, sugar, and oil with their respective prices.

LE GUIDE

L'INSTITUTEUR.

CONTENANT

UNE SERIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSEES DANS LA CIRCULAIRE DE SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant termine et offert en vente chez tous les Libraires et a la Librairie du Soussigne.

L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Le Soussigne a cru, en achetant le privilege de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs et au public en general, et il ose esperer d'en obtenir prompt debit.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

No. 29, rue St. Gabriel.

Vis-a-vis l'Hotel de Mme. St. Julien.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignes offrent maintenant en vente, un assortiment considerable de livres, NOUVELLEMENT neiges et propres a etre donnees en prix ou a former le fonds d'une bibliotheque de paroisse.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Un choix tres varie de LIVRES DE PÈRES avec reures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débentures.

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignes viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites, qu'ils offrent a 7/6, 12/6 et 30/6 les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

NOUVEAUX

CHAPEAUX FRANCAIS, Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE

E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3, 21 mai 1850.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANCAISE,

ou COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANCAISE. Le meme qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE. DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre a Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur-Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

MANUEL

DE LA VISITE EPISCOPALE

MESSIEURS les Curés trouveront a vendre a l'imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVEQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage a tous les fideles en general.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES COMMISSAIRES D'ECOLES de la Paroisse de St. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. St. Elisabeth, 26 juillet 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES.

BUREAUX 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL.

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR., E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDICINS CONSULTANS.

F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages de cette société qu'elle offre à ses assurés: 1. L'assurance est donnée par le Bureau local des deux tiers des primes par lui payées et cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen de payer les primes annuelles.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billeets promissaires des assurés eux-mêmes.—Ces Billeets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement n'est fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émancipées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultans se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans rétroceder ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Médecin.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALFANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur Assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable. On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hotelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOBET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Et Dix-huit Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUÉBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harwood, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR. St. Andrews.—Frank P. St. Hyacinthe.—Boucher de Rich. ECR.

St. Johns.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, ECR.

Huntingdon.—R. B. So-Hawthburg.—Georges Hamiltonville, ECR.

Stanstead.—F. Judd, ECR. Danham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Rétrocessions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se proposent en fait de promettre une réduction très-considérable du coût en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS argumentées soit immédiates ou différées pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et de faciliter l'acceptation de risque sur des individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15 to 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer au Canada, à moins que les assurés avec participation n'aient part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20 to 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI.

Le Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALETTEACTIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici au Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-BTE. ROLLAND. N° 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÈPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., LTC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez Montréal, } E. R. FABRE ET CIE. 2 Avril 1850. } Rue St. Vincent No. 3.

EAU PLANTAGÈNE.

LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a L'appointé M. Jos BÉRIAU, Marchand Grogneur, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE où il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE.

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 19 VICT. CHAP. 37, 38, 39.

Table with columns: COUR DU BANCA DE LA REINE, JANV., FEVR., MARS, AVRIL, MAI, JUIN, JUIL., AOÛT, SEPT., OCTO., NOV., DEC. Rows for various courts and locations.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puitsnés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puitsnés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes, expertises, motions, &c.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel.

La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, pour le Circuit de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignes viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César.

Cicéron sur la Fiabilité. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agriole, par Tacite. Prix 6s. 3d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers livres de l'Enéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou la 6d. ARMOUR ET RAMSAY.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau: Adresses, Billettes, Billeets d'invitation, Lettres funéraires, Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET, Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL

DES Societes de Temperance

DÉDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHENIQUE, PÈRE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en main toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

MANUEL

DES Societes de Temperance

DÉDIÉ A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHENIQUE, PÈRE.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-BTE. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ÉTABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en main toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Nouvelle pour se préparer à la Fête de la naissance de V.S.J.C.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Ecu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.

Coin des Rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

AVERTI de nouveaux pratiques que tout un établissement est tenu dans ce nouveau local et qu'il a été abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-a-vis la Place Jacques-quartier.

Il a eu l'honneur de recevoir par les prochains arrivages, un RICH ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. A. HUGUET LATOUR

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Editeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessus, 1ère insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente 0 0 7

Dix lignes et au-dessus, 1ère insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 11

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 7

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées sous le plus favorable contrat.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & CIE, Libraire

Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR. N. P.

Québec, M. D. MARTINEAU, Pte. V.

St. Anne, M. F. PILOTE, Pte. Direct.

St. Athanase, M. L. BARRÉAU.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

JOS. LAROCQUE, Pte. } RÉDACTEURS. CH. F.

JOS. RIVET, } PROPRIÉTAIRE, IMPRIMEUR.